

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par **ZEPHYR CONSEIL & FORMATION** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de **ZEPHYR CONSEIL & FORMATION** implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

2- Commande

Pour chaque formation, **ZEPHYR CONSEIL & FORMATION** s'engage à fournir un devis et le programme de la formation au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». La commande ne prend effet qu'à réception de la convention professionnelle dûment remplie, tamponnée et signée par le client.

3- Convocation

Une convocation mentionnant les informations relatives à la session (date, lieu, horaires, règlement intérieur, plan d'accès ...) est adressée, à l'avance, au client.

4- Règlement intérieur

L'ensemble des stagiaires s'engagent à respecter le règlement intérieur de **ZEPHYR CONSEIL & FORMATION**. Conformément aux articles R.6352-2 et L.6352-3 et suivants du code du travail s'impose à l'ensemble des stagiaires accueillis, même lorsque l'action de formation se déroule dans les locaux extérieurs mis à disposition.

5- Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

6- Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où **ZEPHYR CONSEIL & FORMATION** ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

7- Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse olivier@zephyr-formation.com.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeure, **ZEPHYR CONSEIL & FORMATION** ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

8- Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

9- Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de **ZEPHYR CONSEIL & FORMATION**. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

10- Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à **ZEPHYR CONSEIL & FORMATION** sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

11- Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre **ZEPHYR CONSEIL & FORMATION** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de commerce dans le ressort duquel dépend le siège social de **ZEPHYR CONSEIL & FORMATION**.

